

HaTelit® Renforcement des enrobés

Instructions de mise en œuvre

Instructions de mise en oeuvre des grilles HaTelit® C, HaTelit® XP, HaTelit® G

1. Stockage et transport

L'emballage de la grille HaTelit® la protège des diverses agressions mécaniques ou climatiques qu'elle pourrait subir dans des conditions normales de transport.

À la réception, la marchandise devra être contrôlée et les rouleaux éventuellement endommagés stockés séparément. Les rouleaux doivent être stockés, posés sur des palettes ou sur un sol propre et plan.

Pour le transport jusqu'au site, les rouleaux garderont leur emballage d'origine, pour les protéger de toute dégradation.

2. Préparation du support

La grille HaTelit® doit toujours être mise en oeuvre entre deux couches d'enrobés bitumineux. Dans le cas d'un support non bitumineux une couche de reprofilage en enrobés bitumineux sera mise en oeuvre préalablement.



Grâce à leur grande résistance contre les endommagements mécaniques, les grilles HaTelit® Type C40/17 et XP peuvent être posées directement sur la surface fraisée.

Le support devra être préparé suivant les règles techniques habituelles en matière d'enrobés bitumineux, afin que les conditions pour obtenir un bon liaisonnement entre les couches soient respectées. Le support doit être sec, plan et exempt de toutes irrégularités.

Des irrégularités importantes sur le support doivent être reprofilées ou fraisées. Les surfaces fraisées ne doivent pas présenter de stries de plus de 10 mm et les matériaux fraisés doivent être éliminés. Les fissures locales du support de moins de 3 mm de large ne seront pas traitées. Les fissures transversales de plus de 3 mm devront être bouchées, après nettoyage, par un mastic bitumineux. Le support ainsi préparé devra recevoir une couche d'accrochage homogène avec un minimum de 0,6 kg/m² d'une émulsion bitumineuse cationique à 70 % pour assurer un bon collage des couches.

- Sur des couches support rugueuses et à pores ouverts, la quantité minimale d'émulsion devra être augmentée.
- Lors du fraisage de la couche support, une quantité de 1,0 – 1,2 kg/m² peut être nécessaire.
- Lors de l'application d'une émulsion bitumineuse avec une teneur en bitume à 60 %, la quantité minimale d'émulsion devra être ajustée.

Le répandage devra être réalisé de manière à garantir une distribution régulière et homogène du liant. Les consignes



de mise en oeuvre concernant les produits de répandage doivent être respectées.

Les émulsions bitumineuses doivent être quasi rompues avant de poser HaTelit® afin que l'eau résiduelle et les solvants puissent être évaporés. La rupture de l'émulsion se traduit par un changement de couleur du brun au noir.

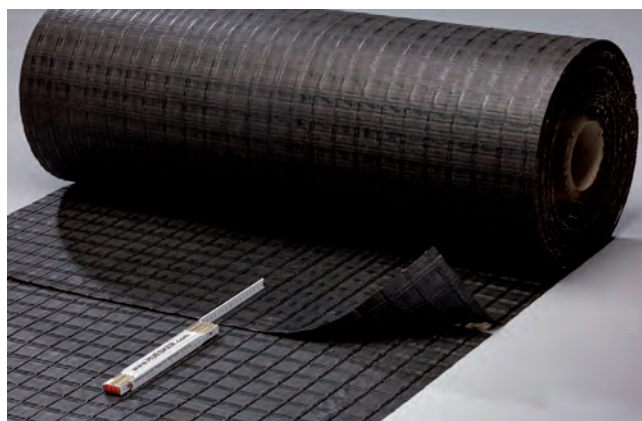


3. Pose de la grille HaTelit®

La grille HaTelit® devra être déroulée sur un support plan et sans plis.



Pendant ou après la pose, il faudra, à l'aide de balais par exemple, améliorer l'adhésion de la grille HaTelit® sur son support. Après la pose de la grille, le cas échéant, on pourra, en plus, utiliser un rouleau tandem léger.



Pour des géométries complexes, un plan de calepinage devra être effectué au préalable. Au niveau des plaques d'égouts, la grille HaTelit® sera découpée avec un simple cutter.

Le recouvrement des lés est de 25 cm dans le sens longitudinal. Lors de la pose, la fin d'un lé recouvre toujours

Le déroulement se fait à l'aide d'un dérouleur classique. Ceci peut se faire de façon manuelle ou pour les grandes largeurs à l'aide d'un véhicule.

Il est important de s'assurer que les deux extrémités soient poussées/tirées de façon homogène. Pour les grandes surfaces il convient de procéder par poussée vers l'avant, afin de minimiser la circulation sur l'émulsion fraîchement répandue.



le début du lé suivant, afin que celui-ci ne puisse pas être relevé par le finisseur.

Le recouvrement des lés dans le sens transversal doit être de 15 cm. Si plusieurs bandes sont disposées côte à côte, les recouvrements en fin de lés devront être décalés. Il est conseillé de coller la zone de recouvrement avec 0,15 kg/m² d'émulsion de bitume.

La circulation, autre que les véhicules de chantier et de service, est interdite sur la grille HaTelit® avant la mise en oeuvre des enrobés bitumineux.





4. Mise en oeuvre des enrobés bitumineux

Les enrobés bitumineux seront mis en œuvre selon les règles de l'art en matière de travaux routiers. Dans tous les cas, la grille HaTelit® doit être recouverte d'une couche d'enrobé bitumineux d'une épaisseur minimale de 4 cm (compacté).

L'utilisation d'une grille de renforcement nécessite l'application d'un enrobé bitumineux de bonne formulation, mis en œuvre dans les règles de l'art, afin de réaliser une couche de roulement de haute qualité. La pose des enrobés doit suivre immédiatement la pose de la grille.

Il faut veiller à ce que l'émulsion soit rompue. Le sol support ainsi que la grille doivent être secs. Des dispositions particulières sont à prendre en cas de pluie après la pose.



Il convient d'éviter la formation d'ondes ou de plis dans la grille. Toutefois une légère formation d'ondes devant le finisseur ne perturbe pas le fonctionnement de celle-ci. Les raccords des couches d'enrobés ne doivent pas coïncider avec les recouvrements des lés de la grille. Les recommandations techniques habituelles pour le compactage des enrobés, devront également être respectées en cas d'utilisation de la grille HaTelit®.



Les finisseurs et autres véhicules d'approvisionnement doivent être conduits sans heurt et prudemment, afin d'éviter les tensions dans les grilles. Lors de l'avancement du finisseur, on évitera les accélérations, les changements brusques de direction et les freinages des camions. Ils devront rester au contact avec le finisseur, sans le freiner, et avancer autant que possible seul.

5. Conclusion

Les spécifications techniques traditionnelles pour la construction des chaussées bitumineuses s'appliquent aussi aux couches de roulement armées. Cependant l'utilisation de la grille nécessite le respect de certaines recommandations. Celles-ci sont définies dans ces instructions. Nous restons à votre disposition pour vous fournir toutes informations et conseils sur des questions d'ordre général ou sur des projets particuliers.

Les informations contenues dans la présente notice vous sont communiquées sous réserve de modifications techniques visant à améliorer le produit. Elles ne peuvent en aucun cas être considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse.



HaTelit® Mise en œuvre

Résumé des principaux points de mise en oeuvre pour la grille HaTelit®

1. Nettoyer

Le sol support de tous matériaux décollés. Le support doit être plan et sec.

2. Répandage

env. 0,6 kg/m² - 1,2 kg/m² d'émulsion bitumineuse avec une teneur en bitume de 70 % doit être mise en oeuvre de manière homogène et régulière, pour assurer une bonne accroche.

3. Attendre la rupture

L'émulsion bitumineuse doit être quasi rompue (changement de couleur de brun à noir).

4. Pose

Le déroulement doit se faire à l'aide d'un dérouleur. La grille HaTelit® doit être mise à plat et ne doit pas flotter. Pendant la pose, il faudra, à l'aide de balais par exemple, presser la grille HaTelit® contre l'émulsion. La pose des enrobés doit suivre immédiatement la pose de la grille. Des dispositions particulières sont à prendre en cas de pluie après la pose.

5. Recouvrement

En sens longitudinal 25 cm et transversal 15 cm. Dans le sens de la pose la fin d'un rouleau recouvre toujours le début du rouleau suivant. Il est conseillé de coller la zone de recouvrement avec 0,15 kg/m² d'émulsion de bitume.

6. Virages

Dans les virages les lés des grilles HaTelit® seront coupés et mis en oeuvre par petites surfaces en respectant les largeurs de recouvrement.

7. Circulation

Le trafic régulier ne devra pas circuler sur la grille HaTelit® avant la mise en oeuvre des enrobés bitumineux. Lors du changement du camion transportant les enrobés on circulera avec précaution sur la grille HaTelit®. Des manoeuvres d'accélération ou de freinage brusque devront être évitées.

Recommandations:

Par des températures très chaudes (>30°C) et très froides (<5°C) ainsi que dans le cas de pentes très raides, des mesures spécifiques doivent être prises. Merci de prendre contact avec nous dans de tels cas.

La mise en oeuvre doit s'effectuer selon les recommandations détaillées du fabricant!

HaTelit® est une marque déposée de la société HUESKER Synthetic GmbH.



HUESKER France SAS

Rue Jacques Coulaux
67190 GRESSWILLER
Tél: +33 3 88 78 26 07
Fax: +33 3 88 78 26 19
Courriel: info@huesker.fr
Internet: www.huesker.fr

Informations
complémentaires:



 **HUESKER**
Ideen. Ingenieure. Innovationen.